

COMPTE-RENDU

REUNION DE L'APPY AVEC M.FAURE, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL



Mercredi 18 août,

Claude Bonnet (Belbex), René Coudouel (Belbex), M. Fréjac (Fontette) et Claude de Saint Vincent (Lamartinie) ont été reçus par Bruno Faure. L'objectif était évidemment de présenter nos arguments mais aussi de voir si la position du Département avait évolué.

La réunion a été longue et plutôt posée. Mais, même si le temps que nous a consacré M. Faure montre qu'il ne peut totalement ignorer notre association, c'est un peu resté un dialogue de sourds.

M. Faure ne répond à aucun argument et considère son projet comme incontournable. Et la destruction de 30 ha supplémentaires de terres agricoles, le partage en deux de 10 exploitations ou le budget de 30M€ sont pour lui des détails.

Nous avons présenté toutes les raisons (agricoles, écologiques, économiques, nuisances, ...) qui font de cette route un projet destructeur. Mais la discussion a surtout porté sur l'utilité de cette route qui reste inexplicable.

De notre côté nous avons rappelé :

- qu'elle ne contribuait en rien au désenclavement (argument qu'il ne met plus en avant)
- qu'elle ne constituait en aucun cas un facteur d'attractivité pour les touristes
- qu'elle ne serait jamais utilisée par les habitants d'Aurillac, ni à fortiori de Belbex
- qu'elle ne serait pas non plus utile à ceux d'Ytrac
- que les nuisances seraient considérables pour les riverains (cf les Alouettes à Ytrac)

Les raisons officielles mises en avant par M. Faure Bruno Faure sont restées très artificielles :

- « *Il y a un axe Nord-Sud qui doit maintenant être complété par un axe Est-Ouest* ». C'est un raisonnement totalement théorique et déconnecté. Ce n'est pas parce qu'il existe un axe Nord-Sud qu'il existe automatiquement un besoin impérieux Est-Ouest. Il n'y a en réalité pas de véritable axe de circulation Est-Ouest traversant Aurillac et qu'il faudrait contourner.

- « *le trafic généré sur cet axe serait important (13000 véhicules/jour) et justifie une 4 voies* ». Le Département a d'ailleurs relancé de nouveaux comptages sur les différents axes d'entrées et de sorties d'Aurillac. Ils partent du principe que tous les automobilistes venant des Quatre-Chemins et allant vers Clermont ou Maurs utiliseront cette nouvelle route. Ce qui est évidemment peu probable pour Clermont.

Le sentiment qui est ressorti est que cet axe soudain essentiel, l'est surtout pour des dessertes ultra-locales de Jussac ou Naucelles. Soit la circonscription de M. Faure. Et qu'il s'agit d'un projet totalement politique, disproportionné et sans aucune justification ou logique économique, géographique, ou de sécurité routière.

Il est intéressant de noter que l'argument du *désenclavement* mis largement en avant par M. Faure lors de la présentation du projet et de ses discussions avec la Région est désormais complètement oublié.

M. Faure a également reconnu que la réunion dite « de concertation » était une concertation sur le **tracé**, pas sur le **projet**. Ce qui évidemment le contraire de ce qu'il avait dit en introduction de cette réunion...

Lors de cette réunion avortée les discussions se seraient poursuivies et auraient donné lieu à une 4ème hypothèse de tracé, un peu plus court. Mais sur ce point, comme pour les autres tracés, rien n'est arrêté et à l'arrivée, tous convergent vers la Sablière, avec les mêmes inconvénients.

M. Faure a longuement listé les chantiers routiers importants du Cantal, outre ceux que nous avons déjà identifiés autour d'Aurillac. Ce qui rend encore plus incompréhensible sa volonté de créer un nouvel axe alors que l'entretien et l'amélioration du réseau existant semblent déjà problématiques.

Notre association est un interlocuteur incontournable sur ce dossier. Il est cependant clair que le Département souhaite le moins de visibilité et de débat possible. Ce qui est compréhensible vu la faiblesse des arguments en faveur de ce projet.

L'Appy va donc relancer le débat auprès des riverains, dans la presse et auprès de tous les nouveaux élus.